



ZFE p. 4 et 5

Le 1^{er} septembre, les restrictions de circulation s'étendent à certains véhicules de particuliers dans la ZFE de la métropole rouennaise.

Ukraine p. 6

Six mois après le début de la guerre en Ukraine : que se passe-t-il à Nova-Kakhovka, la ville jumelée avec Saint-Étienne-du-Rouvray ?

Exposition p. 18 et 19

Au centre socioculturel Georges-Déziré, une exposition honore la mémoire de 50 déportés qui ont un lien avec Saint-Étienne-du-Rouvray.



Hausse des prix, grosse déprime

Depuis quelques mois et plus encore cet été, les prix ont très chaud. La loi sur le pouvoir d'achat votée début août va protéger le budget des Français dans l'urgence. Mais sans hausses de salaires, elle s'annonce insuffisante. **p. 11 à 13**

RENCONTRE

Les nouveaux habitants attendus le 3 septembre

Vous êtes arrivé·es à Saint-Étienne-du-Rouvray en 2021 ou 2022 ? Le maire et l'équipe municipale vous invitent à un moment d'échange, de bienvenue et d'information qui se déroulera pendant la Journée des associations. Rendez-vous le 3 septembre à la salle festive, à 11 h.

INSCRIPTION sur saintetiennedurouvray.fr



CÉRÉMONIE

Sixième hommage au père Hamel

Six ans après l'assassinat du père Hamel, le 26 juillet est devenu un rendez-vous important pour la Ville, qui rassemble autorités civiles ou religieuses et simples citoyens. Cette année, quelques mois après la condamnation des complices de l'attentat, l'hommage républicain rendu devant l'église était placé sous le signe de l'apaisement.

RETROUVEZ l'article détaillé sur saintetiennedurouvray.fr



INSERTION ET ÉGALITÉ

Deux ministres en visite

Le 29 juillet, deux ministres sont venus sur la commune dans le cadre d'une action pour l'insertion professionnelle et l'égalité femmes-hommes. Isabelle Lonvis-Rome et Olivier Dussopt se sont rendus dans les locaux de deux entreprises d'insertion de la rue des Cateliers, Nouvelle Attitude 76 et L'Esat situé dans l'espace de travail partagé InWork.

RETROUVEZ l'article détaillé sur saintetiennedurouvray.fr



INAUGURATION

Une rue Pierre-Lugat pour la résidence des Bruyères

À l'angle des rues de Stockholm et Pierre-Semard, le nouveau quartier d'habitations est desservi par la rue Pierre-Lugat, du nom d'une figure stéphanaise, ancien cheminot et conseiller municipal très actif dans la vie locale. La rue et le quartier ont été officiellement inaugurés le 9 juillet, en présence du maire et de la famille de Pierre Lugat.

RETROUVEZ l'article détaillé sur saintetiennedurouvray.fr



SPECTACLE DE DR PHILGOOD LE 15 JUILLET. PHOTO : L. S.

ANIMATIONS

C'était l'été

Après six semaines, le programme d'animations « L'espace d'un été » touche à sa fin. Malgré la canicule et la fermeture partielle de la piscine, petits et grands ont pu profiter des activités sportives, créatives et culturelles proposées par les services de la Ville et les associations.



À MON AVIS

Le service public face à l'inflation

Le pouvoir d'achat des ménages connaît un fort recul depuis le début de l'année 2022. L'inflation des prix des matières premières, des énergies et des denrées alimentaires impacte directement les familles les plus modestes mais également les budgets des collectivités locales. La loi adoptée cet été par le gouvernement paraît bien insuffisante face à l'accroissement des inégalités sociales et de la pauvreté. Elle ne prévoit ni augmentation des salaires, ni impôt supplémentaire pour les multinationales dont les bénéfices battent des records. Pour les collectivités locales, la compensation financière est insuffisante. Notre ville a toujours été attachée à la lutte contre les inégalités sociales et éducatives en proposant des actions accessibles au plus grand nombre et en permettant à chacune et chacun de profiter des offres de service public associatives, culturelles et sportives. Nous continuerons dans les semaines et mois à venir à agir avec nos moyens pour faire vivre la solidarité et le vivre ensemble dans notre ville afin que l'émancipation, l'épanouissement, le plaisir et le bien-être ne soient pas qu'une question de prix.

Joachim Moysse

Maire, conseiller départemental



Directrice de la publication :

Anne-Émilie Ravache.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02.32.95.83.83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly, Émilie Guérard.

Rédaction : Antony Milanesi, Stéphane Deschamps.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.

Photographes : Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.),

Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Barbara

Cabot (B. C.) **Photo de couverture :** Jean-Pierre

Sageot. **Distribution :** Benjamin Dutheil.

Tirage : 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02.32.81.30.60.

ENVIRONNEMENT

La ZFE-m étendue aux particuliers

Au 1^{er} septembre, la ZFE de la métropole rouennaise entre dans une nouvelle phase. Elle est étendue aux particuliers et la vignette Crit'Air devient indispensable.

Depuis le début de l'année, des restrictions de circulation et de stationnement s'appliquaient aux véhicules utilitaires légers et poids lourds avec une vignette Crit'Air 4 ou 5 sur les douze communes de la ZFE-m (zone à faibles émissions mobilité). Mais à partir du 1^{er} septembre, ces restrictions s'étendent aux véhicules des particuliers, toujours vignettes 4 et 5. Et Déville-lès-Rouen rejoint la ZFE-m. En tout, environ 11 % des véhicules circulant sur le territoire de la Métropole sont concernés par cette nouvelle mesure. De nombreuses exceptions et dérogations existent, pour les véhicules de catégorie L (scooter, moto, voiture sans permis) pour les véhicules de collection, ceux avec la carte CMI (carte mobilité inclusion), certains véhicules professionnels ou encore les personnes en attente de livraison d'un nouveau véhicule propre... La longue liste des dérogations est disponible sur le site internet de la Métropole.

Impérative et obligatoire : la vignette Crit'Air

Il en existe six, de la verte à la 5, en passant par la 1, la 2, la 3 et la 4. Les vignettes Crit'Air indiquent le niveau de pollution des véhicules en fonction de leur âge et de leur motorisation (électrique, essence, diesel...). Les vignettes 4 et 5 correspondent aux véhicules immatriculés avant le 1^{er} janvier 1997 pour une essence, avant le 1^{er} janvier 2006 pour un diesel.

Les véhicules Crit'Air 4 et 5 sont donc voués à disparaître de la circulation et les 3 sont en sursis jusqu'en 2025.

Que vous soyez domicilié-e ou non en zone à faibles émissions, que votre véhicule soit tout neuf, électrique et vertueux ou un vieux diesel asthmatique, il doit présenter, la vignette Crit'Air. En cas de contrôle policier, l'absence de vignette peut en principe vous coûter 68 euros... Dans les faits, la ZFE est pour l'instant en phase de mise en place : pas de verbalisation avant mars 2023.



Saint-Étienne-du-Rouvray reste en dehors de la zone d'application de la ZFE-m.

Les aides

La Métropole Rouen Normandie a prévu des aides financières pour le remplacement d'un véhicule polluant (Crit'Air 4, 5 ou même 3) par un véhicule non-polluant. Pour y prétendre, il faut être domicilié dans une des 71 communes de la Métropole. En fonction des revenus, l'aide peut aller jusqu'à 4 000 euros (augmentée d'un bonus de 25 % pour les personnes domiciliées dans une des treize communes de la ZFE-m). Cette aide est cumulable avec celles de l'État (prime à la conversion et bonus écologique), mais le total des aides est plafonné à 80 % du prix du nouveau véhicule. Pour financer le reste à charge, la Métropole propose un micro-crédit.

Pour les Stéphanois

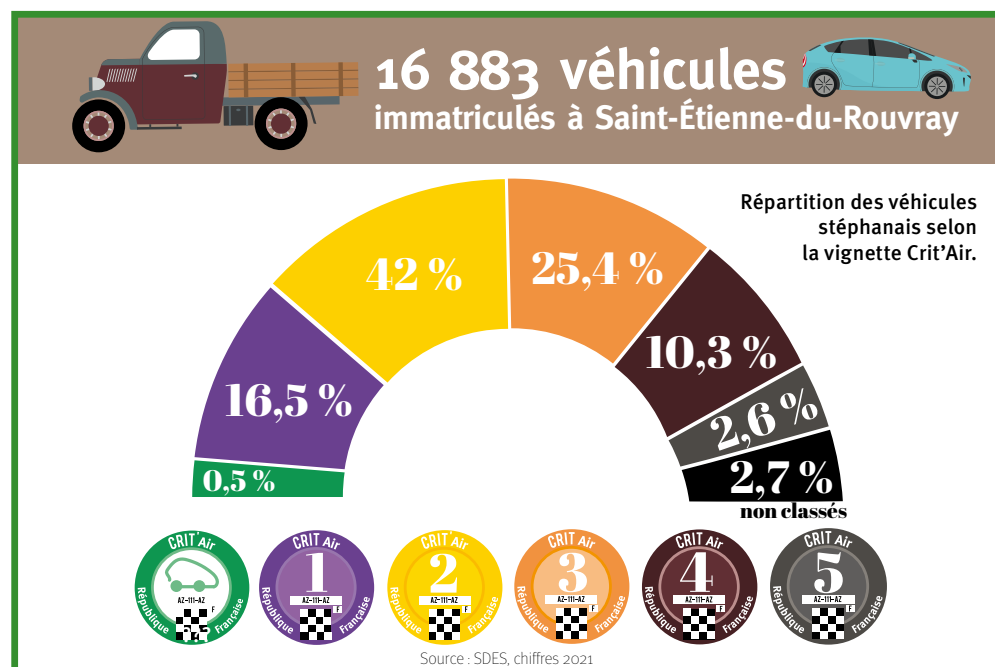
Saint-Étienne-du-Rouvray n'entre pas pour l'instant dans la zone d'application de la ZFE. C'est la décision prise par le conseil municipal le 30 juin. Ce qui veut dire qu'on peut continuer à circuler et stationner sur le territoire de la commune avec un véhi-



PHOTO: B. C.

cule vignette Crit'Air 4 ou 5. Contrepartie : les Stéphanois bénéficieront de l'aide de la Métropole (jusqu'à 4 000 euros), mais pas de la seconde aide bonus (25 % de la première).

Et les véhicules stéphanois sont soumis aux contraintes de la ZFE dès qu'ils roulent ou stationnent en zone ZFE-m. Vignette obligatoire, donc.



À SAVOIR Vignettes, aides : internet ou papier, où s'adresser ?

- Pour plus d'informations sur les aides de la Métropole et faire une simulation, rendez-vous sur le site www.metropole-rouen-normandie.fr, puis « ZFE » dans la barre de recherches.
- Pour commander une vignette Crit'Air, l'adresse officielle est www.certificat-air.gouv.fr. La vignette coûte 3,70 euros port compris.

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec l'utilisation d'internet, des formulaires papier sont disponibles en mairie pour les demandes d'aides à la Métropole ou l'achat de vignette Crit'Air.

Les 13 communes de la ZFE-m

Les restrictions de circulation et de stationnement concernent treize communes de la métropole rouennaise : Rouen bien sûr, et aussi Amfreville-la-Mivoie, Bonsecours, Darnétal, Déville-lès-Rouen, Le Mesnil-Esnard, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Bihorel, Bois-Guillaume, Notre-Dame-de-Bondeville, Le Grand-Quevilly, Le Petit-Quevilly et Sotteville-lès-Rouen. Deux communes du périmètre géographique n'ont pas rejoint la ZFE-m : Mont-Saint-Aignan et Saint-Étienne-du-Rouvray.

NOVA-KAKHOVKA

Six mois de guerre

La ville jumelle ukrainienne Nova-Kakhovka est occupée par la Russie depuis le premier jour de la guerre déclenchée par Vladimir Poutine le 24 février 2022.

FESTIVAL

« Regards sur la Palestine » au centre Georges-Déziré



Après une pause forcée due à la pandémie de Covid-19, l'association France Palestine Solidarité Rouen revient pour la cinquième édition de sa biennale intitulée « Regards sur la Palestine ». Objectif : montrer la créativité, la richesse, l'inventivité des cinéastes palestiniens, qui « malgré ou à cause de leurs conditions de vie très difficiles, sont en mesure de donner à voir la société palestinienne sous de multiples facettes ». Rendez-vous du 7 au 9 octobre, au cinéma l'Omnia-République de Rouen mais aussi et d'abord : le 23 septembre à 20h au centre socioculturel Georges-Déziré pour la projection de *One More Jump* d'Emanuele Gerosa. Un film qui regarde le sport comme l'un des seuls espaces où l'espoir est permis au milieu du conflit.

RENDEZ-VOUS 23 septembre à 20h au centre socioculturel Georges-Déziré, 271 rue de Paris. Gratuit.

RENSEIGNEMENTS : 02.35.02.76.90.



« PLUS DE 65 % DES HABITANTS ONT QUITTÉ NOVA-KAKHOVKA », c'est ce qu'a indiqué le maire de la ville jumelle, Volodymyr Kovalenko, dans une longue interview accordée au site d'information de la télévision publique ukrainienne Suspilne*.

Bien que remplacé par un maire pro-Moscou suite à l'arrivée de l'armée russe, Volodymyr Kovalenko explique être resté sur place jusqu'en mi-juillet pour travailler au maintien du service public minimum au profit des 47 000 habitants de Nova-Kakhovka. Poussé à partir, il s'est réfugié à Kryvyi (à 174 km au nord, dans une zone sous contrôle ukrainien). Là-bas, un groupe d'élus des régions nouvellement occupées tente d'organiser à distance le paiement des pensions, la distribution de l'eau, de la nourriture, la collecte des déchets et, à terme, un retour sur place.

Politique de russification

Pour celles et ceux restés à Nova-Kakhovka, le quotidien est complètement bouleversé. Malgré un courageux rassemblement le 6 mars qui s'est terminé par des tirs sur des civils, l'occupant s'est lourdement imposé. Comme dans toute la région, le Kremlin y mène une politique de russification en vue d'une possible annexion. Moscou y a

introduit le rouble et encourage les habitants à recevoir des passeports russes. Plusieurs dizaines de civils ont trouvé la mort. Nombreux sont ceux qui survivent grâce à l'aide humanitaire.

Sur le plan militaire, après 5 mois de calme relatif, plusieurs zones de la ville ont été bombardées, parfois par le pouvoir ukrainien. Ces attaques ont notamment visé un dépôt d'armement russe et un pont rejoignant Kherson (la capitale régionale). Ces frappes de précision sont permises par de récentes livraisons d'armes de pointe par la communauté internationale, notamment américaines. L'armée ukrainienne envisagerait de reprendre le territoire aux Russes. À Saint-Étienne-du-Rouvray, le comité de jumelage ainsi que l'association Droujba réussissent à avoir des nouvelles. Ils ont notamment organisé l'accueil de réfugiés ukrainiens et l'envoi d'aides financières ■

▲ Nova-Kakhovka s'est construite il y a 70 ans pour accueillir les travailleurs du chantier du barrage de Kakhovka, qui héberge une importante centrale hydroélectrique. Un point stratégique aujourd'hui contrôlé par l'armée russe.

*Suspilne.media, « suspilne » signifie « public ».



◀ Le spectacle *Fantasie Minor*, le 17 janvier à la fac des sciences.

LE RIVE GAUCHE

La scène est une fête

De la danse, de la musique, du cirque, du théâtre, une comédie musicale : la nouvelle saison de la salle stéphanaise s'annonce riche, poétique et audacieuse. Revue en long et en large.

Un tour du monde en neuf mois : c'est ce que propose Le Rive Gauche entre le 16 septembre prochain et le 16 juin 2023. À la découverte de la danse (raison d'être de la salle stéphanaise), mais aussi du théâtre, de la musique, du cirque et des merveilleuses contrées où les frontières entre les genres n'existent plus. Après la présentation de la nouvelle saison au public le 8 septembre, le voyage commencera le 16 sur la place du marché du Madrillet, direction le Grand Nord avec le spectacle *Passage du Nord-Ouest* de la compagnie ToNNe, qui emmène le public sur les traces de l'explorateur norvégien Roald Amundsen (spectacle gratuit). C'est parti pour l'aventure et la saison (frissonnante) qui se poursuit dès le 30 septembre avec *La Forêt de glace* d'Emmanuelle Vo-Dinh, entre danse et théâtre dans un décor de féerie nordique. Ce spectacle (ainsi que *Umwelt* de Maguy Marin) est un report de la saison précédente, encore marquée par les annulations dues à la crise sanitaire (qui

on l'espère nous laissera vivre cette année). Pour la suite, tout est nouveau dans cette programmation 2022/23 d'une cinquantaine de spectacles. À commencer par *Songe à la douceur* de Justine Heynemann le 4 octobre, la première comédie musicale présentée sur la scène du Rive Gauche.

Aussi de la musique

Parmi les grands moments qui s'annoncent avant la fin de l'année, on peut relever le 16 novembre *À la ligne*, un spectacle théâtral d'après le livre autobiographique de Joseph Pontus, qui raconte en prose poétique le quotidien d'un ouvrier d'usine. Pour rester dans l'ambiance de cette œuvre culte, la représentation sera donnée sur un lieu de travail, le centre technique municipal de la Ville. Le 18 novembre, on repart pour un ambitieux voyage avec Flaubert en Égypte (*Le Voyage de ma vie*). Ce spectacle est bilingue franco-arabe. Fin novembre et début décembre, c'est le retour de Marion Muzac, l'artiste associée du Rive Gauche, avec le spectacle *Le Petit*

B, qui sera présenté aux centres socioculturels Jean-Prévost et Georges-Brassens.

Voilà pour 2022. À noter pour l'année prochaine *La Vie est une fête*, le nouveau spectacle de la compagnie Les Chiens de Navarre, les « dimanches en famille » prisés des Stéphanaïes et des Stéphanaïes toutes générations, l'ouverture du cycle « C'est déjà de la danse » (avec notamment *Sentinelles*, coup de cœur de la directrice programmatrice Raphaëlle Girard) ou *Miramar* de Christian Rizzo. Côté musique, Le Rive Gauche accueillera Thiéfaine, Terrenoïre, H-Burns dans le répertoire de Leonard Cohen, *Le Chat du rabbin* de Joann Sfar avec trente musiciens de l'opéra de Rouen ou encore la chanteuse Imany et huit violoncellistes.

La suite en détail est à découvrir dans le programme qui accompagne ce numéro du *Stéphanaïes*, sur le site lerivegauche76.fr et dans la rubrique agenda du site de la Ville. ■

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE EN LIGNE sur le site du Rive Gauche le 1er septembre, et au guichet à partir du 8 septembre, 13 h.

HORIZONS ÉTUDES

Coup de pouce financier pour les étudiant·es

Tous les ans, les étudiantes et étudiants stéphanois peuvent bénéficier d'une aide financière, versée par la Ville, jusqu'à leur troisième année d'étude (redoublement compris). Le montant minimum versé est de 100 euros et varie en fonction des ressources du foyer de l'étudiant·e et de sa situation (vie au domicile parental, dans un logement étudiant, études à l'étranger, etc). Les jeunes doivent résider sur le territoire de la commune depuis au moins trois ans, c'est-à-dire avant septembre 2019.

Un jeune qui a un logement étudiant est toujours considéré comme vivant chez ses parents, c'est donc son foyer parental qui doit être situé à Saint-Étienne-du-Rouvray depuis septembre 2019. Les étudiants en alternance ne peuvent pas prétendre à ce coup de pouce municipal.

Les demandes de bourses 2022 sont ouvertes du lundi 5 septembre au 30 novembre. Les dossiers papier seront disponibles à l'hôtel de ville et à la maison du citoyen. Il est également possible de transmettre un dossier via le portail « mes démarches » sur saintetiennedurovray.fr.

RENSEIGNEMENTS: Point information jeunesse (PIJ) - La Station: 02.32.91.51.10 ou pijlastation@ser76.com - 11, avenue Olivier-Goubert.
Documents justificatifs à fournir lors de la demande d'inscription*:
- Pièce d'identité du demandeur
- justificatif de domicile de plus de 3 ans
- Certificat de scolarité pour l'année à venir
- RIB bancaire au nom du demandeur

*Le délai de traitement d'un dossier prend environ un mois.

La pêche aux insectes dans la mare aux grenouilles n'a pas permis d'agrémenter les repas du campement.



LOISIR D'ÉTÉ

À ciel ouvert

Fin juillet, quarante-huit jeunes des centres de loisirs stéphanois ont fait trois jours de camping grâce à l'association Des camps sur la comète.

UN GROUPE CONSTRUIT UNE CABANE EN PALETTES, UN AUTRE DES ÉPÉES EN BOIS ET UN TROISIÈME EST PARTI À LA PÊCHE À LA GRENOUILLE. Il est 10 h 30 à la Maison des forêts d'Orival, les jeunes Stéphanoises et Stéphanois des centres de loisirs André-Ampère et Paul-Langevin profitent des vacances. Pendant trois jours, deux groupes de vingt-quatre enfants (y compris des centres Henri-Wallon et Victor-Duruy) goûtent aux joies du camping et de la nature grâce à l'encadrement de l'association Des camps sur la comète.

Autour d'une mare coassante, le groupe de naturalistes en herbe agite une ficelle rouge vif devant le nez d'une grenouille. On ne voit que sa tête vert clair sortir de l'eau, verte, elle aussi. « Normalement elle doit l'attraper comme si c'était un insecte », raconte Pierre, un des animateurs et directeur du centre. À l'aide d'un livre, il aide les jeunes à reconnaître ce qu'ils attrapent dans leurs épuisettes. Notonectes, hydrophiles, nêpes... « J'ai trois têtards ! », s'écrie

Ismail. Surexcité, il terminait quelques heures plus tôt sa nuit aux côtés de trois camarades, dans l'une des grandes tentes canadiennes du camp. Nathanel, 8 ans, y était : « C'était bien mais Ismail ronfle. Éthan lui a mis un coup et Ismail a bougé pour dormir sur moi. » Peut mieux faire pour une première fois, mais de l'avis général, « ça fait du bien de respirer de l'air frais ». Bien plus accessible qu'une semaine en colonie de vacances, cette école de la vie à ciel ouvert étonne aussi les animateurs. Le comportement des jeunes, parfois turbulents entre quatre murs, s'adoucît.

C'est l'heure de poser épuisettes, scies et marteaux. Le « groupe cuisine » arrive avec le déjeuner. Au menu : « Notre fameuse salade de riz, concombres, tomates, maïs », sourit Mila, cuisinière d'un jour, l'une des seules à ne pas paniquer lorsque les guêpes s'invitent au déjeuner. Et comme l'appétit vient en mangeant : le moment Chamallows autour du feu de ce soir est maintenant sur toutes les lèvres. ■

« Respirer de l'air frais »

Papiers d'identité : l'embouteillage

L'épidémie de Covid-19 a des effets jusque dans l'allongement record des délais pour refaire un passeport ou une carte d'identité, parfois jusqu'à douze semaines d'attente.



◀ La borne biométrique de l'hôtel de ville. Une seconde est attendue cet automne à la Maison du citoyen.

Il faut parfois trois mois pour refaire un passeport ou une carte d'identité à Saint-Étienne-du-Rouvray. C'est un record. Depuis la fin des confinements et la reprise massive du tourisme, les demandes de renouvellement de papiers d'identité ont explosé dans toute la France. Résultat : les agents municipaux croulent sous les demandes et l'accueil de l'hôtel de ville stéphanois est devenu le théâtre de scènes inacceptables. « Des insultes, des cris, des gens qui soufflent et encore des insultes, racontent les agents d'accueil. Les usagers s'énervent comme si c'était de notre faute. » La palme va aux futurs vacanciers. « Trois mois ? Mais je pars en vacances moi ! », suivi de quelques noms d'oiseaux. « Beaucoup de gens réservent leurs billets d'avion avant même de vérifier la validité de leurs papiers et surtout comment les renouveler. »

D'un autre côté, obtenir un rendez-vous en novembre en s'y prenant mi-juillet, ce n'est pas normal. Cet embouteillage administra-

tif vient en partie du fait que les mairies sont tenues d'accepter les demandes d'où qu'elles viennent.

Parisiens, Marseillais

« On voit passer beaucoup de Parisiens qui font la route exprès, on a même eu des Marseillais qui profitaient de leur passage dans le coin », expliquent les agents municipaux. Les villes voisines, même moins peuplées, s'en sortent à peine mieux : il y avait un mois de délai pour Oissel début août et six semaines au Petit-Quevilly. Les deux villes indiquent d'ailleurs recevoir beaucoup de demandes de Stéphanoises et Stéphanois. Des rumeurs disent que certaines communes n'accepteraient que les dossiers de leurs administrés. Les agents de Saint-Étienne-du-Rouvray, eux, s'évertuent à répondre à la demande de tous au « nom de la qualité du service public ». Depuis plusieurs années, la Ville demande l'installation d'une seconde borne biométrique

(qui permet la prise d'empreintes digitales) pour la Maison du citoyen. Cette dernière devrait arriver d'ici quelques semaines... « Cela accélérerait bien les choses, on passerait à un mois et demi d'attente, peut-être moins. » ■

• Quand faire sa demande ?

Le plus en amont possible, *a minima* trois mois avant. Dès janvier pour l'été 2023.

• Comment faire sa demande ?

Cliquer sur « Mes démarches » sur saint-etiennedurouvray.fr, prendre rendez-vous et remplir une pré-demande pour gagner en rapidité. Sinon contacter la mairie au 02.32.95.83.83.

• Quelle attitude adopter ?

Courtoise. Les incivilités auprès des agents d'accueil sont passibles d'amende.

TRAVAUX

Deux écoles raccordées à la chaufferie biomasse

Pendant les travaux toujours en cours au Madrillet, des rues sont coupées et des déviations mises en place.

À L'AUTOMNE PROCHAIN, QUAND LES PREMIERS FROIDS SE FERONT SENTIR ET QU'ON ALLUMERA LES RADIATEURS, les élèves des écoles Victor-Duruy et Joliot-Curie ne devraient même pas s'en rendre compte mais quelque chose aura changé. Les deux groupes scolaires auront débranché leurs chaudières à gaz et seront désormais reliés à la chaufferie biomasse Madrillet Énergie située rue Ernest-Renan. Cette extension du réseau de chaleur permet à la commune de faire des économies et de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques (le bois remplace le gaz) tout en poursuivant sa transition écologique. Pour Idex, qui exploite la chaufferie, l'extension du réseau permet de rentabiliser les équipements.

Travaux jusqu'à mi-septembre

Le raccordement des deux groupes scolaires à la chaufferie entraîne d'importants travaux sur la voirie. Des tranchées sont creusées dans les chaussées, pour faire passer les canalisations qui emmèneront l'eau chaude produite par la chaufferie jusqu'aux groupes scolaires. Les travaux se déroulent en phases, pendant lesquelles la circulation est partiellement ou complètement fermée, le stationnement modifié et des déviations mises en place. Ces pertur-



Les travaux ont commencé en juillet devant la chaufferie.

bations ont concerné et vont concerner les rues Ernest-Renan, Georges-Guynemer, du Madrillet, Victor-Duruy, Louis-Braille, du Docteur-Gallouen et Joliot-Curie. Une autre phase de travaux touchera le territoire de Sotteville-lès-Rouen, puisque le collège Jean-Zay va être raccordé à la chaufferie biomasse. Sous réserve de changements de planning dus à des aléas climatiques, les rues sont

remises en circulation dans les meilleurs délais. À proximité des écoles stéphanaïses, les travaux devraient être terminés avant la rentrée, pour ne pas perturber la circulation et l'accès aux établissements scolaires. Le ramassage des ordures est susceptible d'être perturbé dans certaines rues. Les riverains seront informés par la Métropole des nouvelles modalités de collecte des ordures. ■

RÉSEAU ASTUCE

Du plus pour les bus

À partir du 29 août, le Réseau Astuce se densifie sur la rive gauche, sans augmentation de tarif. Quelles nouveautés pour les Stéphanaïses ?

- La création d'une ligne F6, pour relier Saint-Étienne-du-Rouvray à Grand-Couronne. En remplacement de l'actuelle ligne 27, elle relie la gare SNCF près de la mairie, le Rive Gauche, le parc omnisports, les quartiers autour de l'école Paul-Langevin et le métro au Technopôle du Madrillet.
- La ligne F3 aura désormais son terminus à la mairie de

Sotteville-lès-Rouen au lieu du Théâtre des Arts à Rouen. Pour rejoindre Rouen : récupérer le métro ou prendre la nouvelle ligne F7 qui passe par le quartier Grammont et la clinique Mathilde.

- La ligne 41 sera prolongée jusqu'à la Vente Olivier en passant par le rond-point des vaches. La ligne 33 rejoint, elle, l'autre partie de la zone industrielle, plus proche de Rouen. La ligne 42 qui relie le quartier de la mairie au Madrillet aura son terminus au Grand-Quevilly.

DÉTAILS À RETROUVER sur reseau-astuce2022.fr

Les crises ont un prix

Sur les rayons des commerces, à la pompe à essence ou dans les têtes, la hausse des prix est partout cet été. La faute d'abord au Covid puis à la guerre en Ukraine, et la canicule n'a rien arrangé. Une loi a été votée début août pour aider les Français (et les collectivités locales) qui s'appauvrissent. Suffira-t-elle à garantir le pouvoir d'achat ?

Les coulisses de l'info

Entre l'été 2021 et l'été 2022, les prix à la consommation ont augmenté de 6,1%, ce qui n'est pas le cas des revenus. La situation force les consommateurs à s'adapter et demande plus d'énergie pour dépenser moins.



Sur le marché du Mardillet comme dans les magasins, les Stéphanaïses et Stéphanaïses font plus attention à leur porte-monnaie et calculent plus avant d'acheter.

PHOTO : J.-P.S.

Un poil vexé, Christian quitte le marché du Mardillet d'un pas pressé. Il vient d'essayer de marchander des abricots pour faire de la confiture. Il est 13 h mercredi 10 août, les commerçants remballent, c'est normalement l'heure des bonnes affaires.

Cinq euros les 3,5 kg d'abricots ? Trop cher pour Christian. « Je les voulais à un euro le kilo. Un pot de confiture c'est 1,80 euro, je ne peux pas les payer trop cher pour que ce soit rentable. L'an dernier, le vendeur me les aurait fait à un euro le kilo. C'est sûr ». Pas de pot : il s'en est passé des

choses depuis l'été 2021. Et elles semblent se résumer en un seul mot : inflation. Partout, les prix se sont envolés et tout le monde est d'accord là-dessus. Il suffit de demander : « Avez-vous constaté une hausse des prix ? » Réponse de Kadidja Berraou, 42 ans, Stéphanaïse et mère de deux enfants, venue faire ses courses au marché du Mardillet : « Ah bah oui ! On l'a beaucoup ressenti. Entre l'essence, les fruits et les légumes, c'est devenu très très cher ! ». Même question à Claudine Vaillant, retraitée vivant à Oissel qui, elle, achète ses légumes aux Serres stéphanaïses. Même réponse : « Ah bah oui ! On fait attention. Avant on se faisait un petit plaisir, maintenant on va à l'essentiel. » Même réponse de Michel Chaboïs, également client des Serres stéphanaïses, qui confie avoir moins de problèmes de porte-monnaie que d'autres : « Moi honnêtement je ne suis pas trop regardant sur les prix, mais c'est clair que ça a bougé. Je regarde un peu plus ce que j'achète. »

À SAVOIR

Magasins discount : une fausse bonne idée ?

Pour faire leurs courses, nombreux sont celles et ceux qui privilégient désormais les magasins discount (comme Aldi ou Lidl), ou les magasins dits de « hard-discount » (comme Action et Marc est content). Autant d'enseignes, toutes présentes à Saint-Étienne-du-Rouvray, qui vendent de tout, à des prix extrêmement bas. Mais comment bradent-elles leurs prix ? « Ce sont des grossistes, explique le gérant d'un commerce d'alimentation générale du bas de la ville. Ils achètent en très grande quantité, ils réduisent le nombre d'intermédiaires. Le hard discount vise les fins de stocks, les invendus, les produits dont la date de péremption est quasi-atteinte. » Résultat en rayons : des produits qui ne se gardent pas et qui poussent à l'achat de produits transformés plutôt qu'à cuisiner du frais, ce qui a un impact sur la santé. Plus encore : les magasins discount font aussi plus de roulements de stocks et génèrent donc plus de camions sur les routes, donc plus de pollution...

Moins cher, mais plus loin

Devant l'évidence, tout le monde y va de sa solution. Pour Michel, c'est assez simple : « Les petits plaisirs, si je vois que ça a trop



Plus chers au départ, les œufs, fruits ou légumes vendus par les producteurs locaux sont moins soumis à l'augmentation des prix.

augmenté, je les fais plutôt tous les quinze jours que toutes les semaines.» Christine Mirail, 63 ans, est venue du Grand-Quevilly pour faire ses courses au marché du Madrillet « parce que c'est très vivant ». Sa solution : « consommer moins » et opter pour « de la viande blanche plutôt que de la viande rouge, parce que c'est moins cher ». Pour d'autres, les changements sont plus drastiques : « On se prive, on ne se fait plus plaisir. Plus de loisirs, plus de restaurant, on s'arrête au strict minimum, déplore Kadidja Bennouar. Maintenant, on regarde beaucoup plus les catalogues de tous les magasins. On fait un comparatif entre les grandes surfaces et les petits discounters. Ça nous amène à faire beaucoup plus de trajets. On fait une partie des courses dans un magasin pour acheter ce qui est moins cher là-bas, puis on va dans un autre pour prendre le reste. » Même chose pour Kayna Hamadache, 42 ans, qui sillonne le marché : « Avant avec vingt euros j'achetais mes légumes, mes fruits et tout le reste. Maintenant pour vingt euros je n'ai que les légumes. Ces temps-ci je fais toujours un premier tour de marché, je regarde les prix, j'essaie de les mémoriser. Après je fais un deuxième tour pour acheter ». La Stéphane-

naise vise aussi de nouvelles enseignes pour tenter d'économiser. « Dans les très grandes surfaces comme E.Leclerc, il y a plus de choix. Même en calculant, on sort avec une facture énorme. Maintenant je vais directement dans des magasins discount comme Lidl ». Un choix qui n'est pas forcément sans conséquences sur la qualité des produits (lire encadré p. 12).

Plus d'énergie dépensée

L'inflation plombe le porte-monnaie, mais dépenser autant d'énergie pour dépenser moins, ça plombe aussi le moral. « On n'achète plus tout ce qu'on veut, on ne mange plus tout ce qu'on veut, on ne va plus où on veut. Des familles que je connais et qui comptaient partir en camping-car ont annulé leurs vacances », regrette Toufik Ben Saïd, 37 ans. « C'est une vague qui nous touche dans tous les domaines, conclut Kadidja. Quand on allume la lumière on fait attention, quand on ouvre le robinet on fait attention. On sort : on fait attention aussi parce que notre véhicule consomme et ça coûte trop cher. On essaie d'économiser pour tout ce qu'on peut. On réfléchit à tout. Ça prend beaucoup de temps, beaucoup d'énergie. »

LA QUESTION

Pourquoi tout augmente ?

À écouter les commerçants, tous les prix s'envolent à cause de la hausse du prix de l'essence (en partie liée au conflit ukrainien). De nombreux stands du marché – mais aussi la plupart des grandes surfaces – s'approvisionnent soit au Marché d'Intérêt National (Min) de la Métropole soit directement au célèbre marché de Rungis. Dans les deux cas, les commerçants récupèrent leur marchandise en camion. Les produits de ces marchés de gros arrivent eux aussi par camions. Or depuis août 2021, le litre de diesel a augmenté en moyenne de 24,70 % (source : prix-carburants.gouv.fr). Pour les grossistes, le transport des marchandises coûte plus cher. Ils revendent donc plus cher pour continuer à gagner autant.

Une explication qui s'étaye auprès des commerçants qui produisent eux-mêmes leurs légumes :

« Depuis notre arrivée sur le marché du Madrillet il y a quatre mois, on n'a pas du tout augmenté nos prix », explique une productrice qui vend ses légumes de saison cultivés à côté d'Elbeuf, à 20 km de là. Idem au Serres stéphanoises, où l'on trouve des fruits et légumes de producteurs locaux. « Contrairement au beurre, à l'huile et au sucre, le prix des tomates n'a pas augmenté, c'est toujours 4 euros le kilo », indique Michel, visiblement habitué du lieu. « Ce qui a augmenté le plus pour nous ce sont les bacs en plastique et le terreau, à cause du transport. On vient de passer commande pour le printemps prochain, on nous annonce 10 % de hausse », détaille Viviane Berment, co-gérante des Serres Stéphanoises qui relève tout de même une note d'espoir : « Ça fait plusieurs années que les gens se tournent vers le circuit-court pour les fruits et légumes, et ça monte en puissance. »

Une loi en primes

La loi sur le pouvoir d'achat a été votée début août après de longues semaines de bras de fer entre les parlementaires de tous bords.

Pas de hausses de salaire, mais des primes et des boucliers pour contenir les hausses de prix. Voici les principales mesures.

En ce long été 2022, pour changer un peu du Covid et de la guerre en Ukraine, trois sujets à épisodes ont squatté les infos : la canicule, les incendies et le pouvoir d'achat. Tout a flambé, même les prix. Le troisième sujet, qu'on appelle aussi l'inflation, est quand même lié à la crise sanitaire et à l'Ukraine. Il y a déjà un an, alors que l'épidémie de Covid semblait reculer, l'économie mondiale est repartie tant bien que mal, de travers, avec des pénuries de matériaux, des coûts de transports et d'énergies qui ont explosé. L'inflation était déjà là, et sa seconde vague, un tsunami, a touché l'Europe dès le printemps 2022 à cause de la guerre en Ukraine. Encore des hausses de prix, notamment dans les secteurs de l'énergie, du transport et des matières premières, mais aussi de l'alimentation.

Thème central pendant la campagne électorale, l'inflation l'est devenu encore plus après les élections présidentielles et législatives, alors que le nouveau gouvernement Macron soumettait sa loi sur le pouvoir d'achat au débat et au vote du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat). Âprement débattue, la loi est passée début août. Elle est censée protéger le pouvoir d'achat des Français les plus précaires, mais sans leur assurer un meilleur revenu sur le long terme, ni faire participer les plus riches à l'effort de solidarité.

Essence, gaz, électricité

- Beaucoup de Français ont compris l'ampleur de la crise en allant acheter de l'es-

sence. Pour freiner la hausse galopante du prix des carburants, la ristourne du prix au litre proposée par le gouvernement passe à 30 centimes en septembre et octobre, avec l'objectif d'arriver à 1,50 euros par litre à la rentrée. La remise repassera à 10 centimes en novembre. Le gouvernement compte sur un geste des pétroliers pour contenir le prix des carburants à la pompe. Il est aussi envisagé d'autoriser l'huile de friture comme carburant. On va devoir manger beaucoup de frites cet hiver.

- Toujours au chapitre transports, les entreprises sont incitées à participer plus au financement des déplacements professionnels de leurs employés. Les primes et conditions pour l'achat d'un vélo électrique sont étendues.

- Pour éviter des augmentations incontrôlées, le bouclier tarifaire sur le prix du gaz et de l'électricité est prolongé jusqu'à la fin de l'année. Une enveloppe de 230 millions d'euros est prévue pour aider les ménages se chauffant au fioul.

Revenus, salaires et minima sociaux

- Les salaires de base (traitement) des 5,7 millions de fonctionnaires sont augmentés de 3,5 %, et les pensions de retraites et certains minima sociaux de 4 % – en sachant que ces augmentations sont des rattrapages qui ne compensent pas la hausse actuelle du coût de la vie.

- Pendant le vote de la loi, l'union de la gauche s'est battue pour une augmentation

conséquente du salaire minimum à 1 500 euros nets par mois. Cette proposition n'a pas été votée, le Parlement lui préférant la revalorisation des « primes Macron » que les employeurs peuvent verser à leurs salariés, sans y être obligés.

- Les salariés vont pouvoir se faire payer des RTT non-pris. La gauche dénonce une mise à mort de la loi sur les 35 h par cette mesure.

- Les travailleurs indépendants aux revenus les plus faibles vont bénéficier d'une baisse de leurs charges sociales. Cette mesure concerne potentiellement plus de deux millions de personnes.

- Une prime de rentrée de 100 euros sera versée aux bénéficiaires des minima sociaux.

Mais aussi...

D'autres mesures sont prévues pour préserver le portefeuille des Français. La redevance télé (de 138 euros en 2022) est supprimée et l'utilisation des tickets-restaurants pour faire ses courses est étendue à tous types de produits alimentaires. Les hausses de loyers





Après avoir battu des records cet été, le prix de l'essence devrait baisser grâce à une ristourne de 30 centimes par litre votée dans la loi.

PHOTO : J.-P.S.

sont plafonnées, aussi bien pour les particuliers que les petites et moyennes entreprises.

Et les collectivités territoriales ?

Comme les particuliers, les collectivités publiques (dont la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray) subissent l'inflation, et à une autre échelle. « *Le chauffage des bâtiments publics, l'éclairage, l'essence, les denrées alimentaires dans les cantines et les restaurants municipaux, les matériaux pour les travaux...*

Tout augmente pour les collectivités, qui doivent en plus financer l'augmentation de 3,5 % de leurs fonctionnaires », expliquait la sénatrice Céline Brulin en juillet. Au départ, la loi proposée par le gouvernement ne prévoyait aucun budget supplémentaire pour les collectivités. Le Sénat, qui représente les collectivités territoriales, a pu corriger cette énormité en faisant adopter un fonds de 600 millions d'euros pour compenser les hausses des dépenses. ■

À NOTER

Grève générale le 29 septembre

Cet été, la question du pouvoir d'achat s'est jouée « en haut », au gouvernement et au parlement. Mais, comme le dit la sénatrice communiste Céline Brulin, « *on est au cœur de l'été, mais la mobilisation populaire va reprendre, dans les entreprises et dans la rue. Les gens doivent se faire entendre sur ces sujets et ne pas s'en remettre uniquement à leurs représentants parlementaires. On fait ce qu'on peut, mais on a besoin d'eux* ». Un appel à la grève générale et la manifestation est déjà lancé pour le lundi 29 septembre, sur le thème des salaires et du sauvetage de l'hôpital notamment.

FOCUS

Pas de taxe sur les superprofits

Pendant que les crises se succèdent (Covid puis guerre en Ukraine) et que l'inflation galope, quelques secteurs de l'économie se portent très bien. Les fournisseurs d'énergies ou les transporteurs maritimes ont bénéficié du contexte international, augmenté leurs prix et engrangé des bénéfices historiques, chiffrés en milliards d'euros. Quand le prix du plein d'essence s'envole pour les particuliers, TotalEnergies a par exemple doublé ses bénéfices en un an. Le transporteur CMA CGM a, lui, multiplié ses bénéfices par dix en un an. Les concessionnaires d'autoroute réalisent eux aussi des profits indécents... Dans certains pays européens comme la Grande-Bretagne, l'Italie ou l'Espagne, les gouvernements ont décidé de taxer ces superprofits réalisés par des multinationales. En France, la question s'est invitée pendant la session parlementaire sur la loi pouvoir d'achat. La gauche, les centristes et l'extrême-droite étaient favorables à une taxation. Au gouvernement même, des voix se sont exprimées pour défendre cette mesure. Pourtant, l'amendement a été rejeté (à peu de voix près) lors du vote. Le gouvernement décidément libéral préfère compter sur la bonne volonté des super-profiteurs pour répercuter leurs résultats sur les consommateurs...

Communistes et citoyens

La loi sur le pouvoir d'achat adoptée par le parlement est insuffisante pour faire face à l'inflation toujours plus forte. Ni augmentation des salaires ni taxe sur les superprofits n'y sont prévues. Pendant que les prix flambent et que la pauvreté s'installe, les grandes multinationales profitent du contexte de guerre en Ukraine pour enregistrer des bénéfices records. En parallèle, nous vivons les conséquences du dérèglement climatique avec une des sécheresses les plus dures que l'Europe ait connue avec, là-aussi, des répercussions certaines sur les prix des denrées alimentaires dans les semaines à venir. Ça suffit ! Personne n'est dupe. Une meilleure répartition des richesses est l'urgence qui permettra de rétablir la justice sociale, fiscale et environnementale. Elle doit aussi contraindre les plus riches qui sont les plus pollueurs à revoir leurs modes de consommation et à réduire leurs impacts sur l'environnement.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Renaux, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carolanne Langlois, Mathieu Vilela, Agnès Bonvalet, José Gonçalves, Romain Legrand, Aube Grandfond Cassius.

Rouvray debout

En juillet, les députés de la NUPES n'ont cessé de se bagarrer pour le pouvoir d'achat et une juste répartition des richesses créées par les travailleurs de ce pays. Augmenter les salaires ou distribuer quelques primes aléatoires ? Revaloriser le travail ou continuer à faire des cadeaux aux entreprises ? Taxer les profiteurs de crise ou entériner les pertes de cotisations sociales ? La NUPES avait obtenu une hausse des retraites à la hauteur de l'inflation mais la droite et les macronistes ont cassé dans la nuit ce vote. Les retraités s'en souviendront ! C'est aussi à la NUPES que l'on doit une meilleure compensation aux Départements de la hausse du RSA tandis que ce gouvernement continue de prendre aux collectivités locales comme il pique dans la caisse de l'assurance maladie, du chômage et rêve de dicter sa loi aux caisses de retraite complémentaires. Le 29 septembre, ensemble dans la rue, vous direz oui à la justice sociale et fiscale !

TRIBUNE DE Johan Queruel, Lise Lambert.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Malgré l'avis défavorable du gouvernement, l'Assemblée nationale a approuvé que les dépenses des communes, liées à l'augmentation des prix de l'énergie et du point d'indice pour les fonctionnaires, soient compensées par l'État. Mais alors que l'inflation continue de monter, les mesures adoptées cet été pour le « pouvoir d'achat » sont insuffisantes. En effet, une majorité de député·es (de la droite et du RN) a voté contre les propositions des élu·es de gauche et écologistes visant à augmenter les salaires et à indexer les pensions de retraites et les allocations sur l'inflation. La taxe exceptionnelle de 25 % sur les superprofits des sociétés pétrolières et gazières, les sociétés de transport maritime et les concessionnaires d'autoroute (cela aurait rapporté plus de 10 milliards d'euros !) a aussi été rejetée. Certaines de ces sociétés ne paient même pas d'impôts ! Rien n'est fait pour organiser une juste répartition des richesses.

TRIBUNE DE Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Builu, Alia Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand, Serge Gouet.

Citoyens indépendants, républicains et écologistes

Incendies de forêts. Qui est responsable, l'homme ou le climat ? Des étés plus chauds, des perturbations climatiques inédites, catastrophes naturelles, dégâts conséquents. Les incendies continuent de ravager chaque année les forêts. Des milliers d'hectares partent en fumée. Cela s'explique soit par le cours normal de la planète qui connaît des variations permanentes. Soit c'est dû à l'Homme. Le réchauffement climatique augmente les risques d'incendie. Par conséquent, la responsabilité est davantage à imputer aux activités de l'Homme. Il faudra changer mentalités et comportements pour espérer inverser la tendance. Cette prise de conscience reste le seul recours que nous avons à espérer, estiment des chercheurs. À notre échelle, nous avons le devoir de mener des campagnes de sensibilisation afin de réapprendre à compter avec notre environnement, sensibiliser les jeunes enfants, les familles, à la protection de l'environnement sans être alarmiste.

TRIBUNE DE Brahim Charafi, Sarah Tessier.

Europe Écologie Les Verts

C'est un beau moment de reprendre le chemin de l'école, pour apprendre, comprendre, découvrir et aussi s'émerveiller. Les équipes éducatives sont d'exceptionnelles sources de savoir et de gentillesse, sachons remettre le beau métier de professeur au cœur du projet collectif. Et aussi toutes celles et ceux, au sein de l'Éducation nationale et de notre personnel communal qui œuvrent pour apporter au quotidien une attention si décisive et bienveillante à nos plus jeunes. Merci car chacune des missions participe à la vie de l'école, à l'égalité des chances et à la réussite des enfants. En tant qu'élu·es, nous demanderons toujours une forte exigence pour un service public communal de grande qualité, des écoles encore mieux entretenues et rénovées, avec des objectifs très ambitieux, des priorités claires dans les budgets accordés et un grand respect partagé. Belle rentrée à toutes et à tous !

TRIBUNE DE David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Behec, Juliette Biville.

Nouveau Parti anticapitaliste

La succession d'épisodes caniculaires cet été et les incendies géants nous ont rappelé une nouvelle fois l'urgence de la situation climatique : notre planète brûle dans tous les sens du terme ! Cela est le résultat d'un long processus de combustion fossile lié au mode de production capitaliste. L'humanité toute entière court à la catastrophe. Il faut en finir avec le capitalisme, sa loi du profit et la propriété privée des moyens de production, notamment celle des grands groupes industriels pollueurs, comme Lubrizol. Les milliards et les connaissances techniques existent pour transformer l'industrie et arrêter de saccager les poumons verts de la planète. Ce n'est pas à la population de payer ! La mise en place de la ZFE à partir du 1^{er} septembre pour les particuliers ne pénalise que les plus pauvres. Quand on n'a pas les moyens d'avoir « un véhicule propre », on fait comment ? Il faut plutôt développer et rendre gratuits les transports en commun !

TRIBUNE DE Noura Hamiche.

SPORT

Portes ouvertes à l'espace remise en forme

Le service des sports organise des portes ouvertes du 5 au 9 septembre, à l'espace remise en forme (cours de fitness et salle d'appareils). Chacun ou chacune peut s'inscrire à trois cours maximum (1 € la séance). Renseignements et inscriptions à partir du lundi 29 août auprès de l'accueil de la piscine Marcel-Portzou ou au 02.35.66.64.91.

COURS À DÉCOUVRIR

- **Abdos fit** : jeudi 8 de 17 h 30 à 18 h 15
- **Cardio training** : jeudi 8 de 12 h 15 à 13 h
- **Entraînement spécifique** : jeudi 8 de 13 h 30 à 14 h 15
- **Espace musculation/cardio training** : mardi 6 de 9 h à 13 h 15 et mercredi 7 de 17 h à 20 h
- **Fitness kids (9/11 ans)** : mercredi 7 de 10 h 30 à 11 h 30
- **Gym douce** : vendredi 9 de 14 h 15 à 15 h (*centre socioculturel Jean-Prévost*)
- **Gymnastique d'entretien** : jeudi 8 10 h à 10 h 45
- **Gymnastique dynamique** : lundi 5 de 18 h 45 à 19 h 30 (*espace Georges-Déziré*)
- **Marche nordique** : mercredi 7 de 10 h à 12 h
- **Multi-sports ados (15/17 ans)** : mercredi 7 de 15 h 15 à 16 h 45
- **Pleine nature** : lundi 5 de 12 h 15 à 13 h
- **Relaxation/stretching** : jeudi 8 de 19 h 15 à 20 h
- **Renfo sculpt** : mercredi 7 de 17 h 30 à 18 h 15 et jeudi 8 de 18 h 15 à 19 h
- **Renfo stretch** : lundi 5 de 17 h 30 à 18 h 15
- **Renfo TRX** : mardi 6 de 17 h 30 à 18 h 15
- **Work out** : mardi 6 de 19 h 15 à 20 h
- **Work out ados (12/15 ans)** : mardi 6 de 18 h 15 à 19 h

NOUVEAU COMMERCE

INAUGURATION DE LA BRASSERIE « 1989 »

La brasserie « 1989 » ouvre bientôt ses portes au 2 rue du Champ des Bruyères. D'abord un bar, mais aussi un brasseur qui va fabriquer sa bière sur place. L'équipe convie les amateurs à l'inauguration le 17 septembre à partir de 15 h (plus d'infos sur facebook/1989brewing).

État civil

MARIAGES

Jean-Marc Pierre et Élisabeth Fryer, Ahmed Amiche et Nabila Nourman, Sofiane Bensabri et Myriam Clamy-Édroux, Yasser Mazouzi et Clémentine Alphonse, Moufid Taleb et Élodie Dumanoir, Mike Genteuil et Francine Désir, Mohamed Mohand-Ali et Fahima Slimani, Frédéric Houy et Anne-Lise Henry.

NAISSANCES

Sandro Auzou, Ahmed-Salem Bahnine, Hatem Barré, Gabriel Baudet, Mohammed Berahou, Kassym Bouzar, Élie Catelin, Anfel Derraz, Soulayman Djoudi, Farès Favé, Inès Hélicher, Léna Lévesque, Gabriel Malmaison, Nina Mirsoian, Hugo Poux, Mylann Renaux, Kamil Zekiri.

DÉCÈS

Louis Le Stunff, Robert Lemetteil, Gilbert Gaillard, Said Daanoune, Abdelkader Bencheikh, Marie-Françoise Manoury, Maryanne Levillain, Alain Lefaux, Charles Perrot, Jean Krupka, Jean Martin, Gérard Hauduc, Dominique Barrier, Guy Courchay, Jeanne Pizigo, Juliana Da Encarnação Graça, Jeanne Évrard, Roselyne Lancelevée, Alexis Ducimetière, Dominique Aubourg, Guy Dolique, Béatrice Thonnon divorcée Leroy, Amor Haddad, Claire Van Brabant, Brielly Duclonat, Ahmed El Rhmari, Alain Beaucher, Carma Araujo Campos, Colette Lerbourg, Micheline Dupuy, Haouès Sahki, Patrick Garnier, Sylviane Diaz, Didier Duchesne, Mariyame Boukayoua, Marjorie Pionnier.

Noces de diamant



Les visages de Réjane et Georges Colombel sont bien connus de nombreux Stéphanaïses et Stéphanaïs du fait de leur installation en ville depuis 1964. Tous deux s'activent depuis longtemps dans le milieu associatif, plusieurs années auprès de l'Association familiale et désormais pour le comité des anciens combattants (Fnaca) de Saint-Étienne-du-Rouvray, dont Georges vient de prendre la présidence (rôle pour lequel Réjane lui prête main-forte sur le plan administratif). Il fut agent SNCF aiguilleur pendant quarante ans, multi-médaillé du travail, elle fut aide à domicile et même conseillère municipale il y a déjà quelques mandats. Après soixante ans de mariage, Réjane et son mari vivent aujourd'hui une retraite paisible aux côtés de leurs trois enfants, deux petits-enfants, à deux, en bonne santé et depuis de longues années.

Calcul du quotient familial

Les guichets Unicité sont ouverts pour enregistrer les inscriptions des différents membres de la famille.

Ces activités et services municipaux font l'objet d'une tarification solidaire : les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial de l'utilisateur, calculé sur la base de l'avis d'imposition que chaque foyer stéphanaïs a dû recevoir à partir de la mi-août. Afin de se voir appliquer le tarif correspondant aux revenus du foyer, il convient de se présenter dans un des guichets Unicité (hôtel de ville, Maison du citoyen, piscine Marcel-Portzou, centre socioculturel Georges-Déziré) ou de se rendre sur le site de la Ville, rubrique « Mes démarches » afin de pouvoir actualiser le quotient de la famille. Si cette démarche n'est pas effectuée, le tarif maximum stéphanaïs est appliqué par défaut.



Marcel Genvrin



Madeleine Le Quellec



Paul Ponchut



Rose Berzin



Charles Monfray



André Fritier



Marcel Porzou



Jules Lelong

EXPOSITION

Une histoire vive

Du 5 au 26 septembre, l'atelier Histoire et patrimoine de la Ville présente une exposition sur les déporté-es de Saint-Étienne-du-Rouvray. Des noms rendus à la vie.

Pour certains, c'est de l'histoire ancienne ou ignorée, de simples noms sur un monument aux morts, une plaque de rue ou un équipement municipal. La piscine Marcel-Porzou, la résidence Louis-Moison, les rues du Docteur-Gallouen, Madeleine-

Le Quellec, ou Julienne et Yvon-Bonnard... On passe devant sans y penser, sans chercher à en savoir plus que les quelques mots gravés près des noms : résistants, déportés, victime de la guerre. Qui étaient-ils, que faisaient-ils avant (et après, pour ceux qui ont survécu) d'être engloutis par l'Histoire,

figés dans une posture héroïque et dramatique ? Dans l'exposition qui commence le 5 septembre au centre socioculturel Georges-Déziré, cinquante de ces noms parfois oubliés retrouvent une vie, une histoire personnelle, parfois un visage quand une photo a pu être retrouvée. Titrée « Seconde



René Bellamy



René Roe



André Herranz



Georges Jonquais

Guerre mondiale et déportation : les déportés de Saint-Étienne-du-Rouvray », l'exposition présente quarante-six hommes et quatre femmes qui ont connu la déportation. Dix-huit sont morts dans ces camps. Ils ont tous un lien avec Saint-Étienne-du-Rouvray, parce qu'ils y sont nés, y ont vécu, travaillé ou milité. Beaucoup de cheminots, de membres du Parti communiste, plus ou moins engagés dans la Résistance.

Un minutieux travail de recherche

Cette exposition est le fruit du travail de l'atelier Histoire et patrimoine de la Ville. Ses membres, historiens amateurs, ont voulu reprendre un travail commencé en 2015 avec la publication du livre *Vivre, survivre, résister*, sur la vie quotidienne à Saint-Étienne-du-Rouvray pendant la Seconde Guerre mondiale. Coordinateurs de l'exposition, Catherine Voranger et Yvon Rémy ont mené pendant plusieurs mois un minutieux travail de recherche pour écrire des textes et rassembler des photos, reconstruire le puzzle en noir et blanc de ces existences

brisées par le nazisme. De Auvray (Marceau) à Vallée (Marius) dans l'ordre alphabétique, chacun de ces cinquante portraits présente le maximum d'informations biographiques, les faits de résistance, les lieux et circonstances de l'arrestation, de la déportation, parfois de la dénonciation. Les noms de ces camps synonymes d'enfer sur Terre. Puis la mort ou le retour de déportation, la vie qui reprend.

Le ton de ces textes est sobre, factuel, sans pathos mais empathique par la justesse méticuleuse des informations recueillies. Quand elle parle de tous ces déportés, Catherine Voranger, elle-même petite-fille de résistant envoyé en déportation, est souvent émue par leur jeunesse ou la dureté de ce qu'ils ont vécu. « *Tous les ans, quand on trouve des thèmes de recherche avec l'atelier histoire et patrimoine, certains m'intéressent plus ou moins. Celui-là, je le creuse encore et encore, pour moi c'est à part* », dit-elle. Découvrir cette exposition en lui accordant le temps qu'elle mérite sera aussi une expérience à part. ■

À SAVOIR

Une exposition ambitieuse : quoi, quand et où ?

L'exposition de l'atelier Histoire et patrimoine se tient au centre socioculturel Georges-Déziré du 5 au 26 septembre. En complément est présentée une seconde exposition de quatorze panneaux plus générale sur le nazisme et la déportation, en partenariat avec la FNDIRP (Fédération nationale des déportés, internés, résistants, patriotes).

- Vernissage de l'exposition mercredi 7 septembre à 18 h dans le hall du centre socioculturel Georges-Déziré.
- Vendredi 16 septembre à 18 h, salle Devos, conférence de l'historien normand Alain Alexandre sur le thème « Les déportés de la vallée du Cailly ». Après la conférence, les membres de l'atelier Histoire et patrimoine échangeront avec le public.

FOCUS

Déportés et résistants

Parmi les cinquante figures de déporté-es de l'expo,

beaucoup l'ont été pour des faits de résistance, qui vont de la simple distribution de tracts au sabotage ou à l'espionnage. Émile Valence, né à Saint-Étienne-du-Rouvray et mort en déportation, faisait même partie du maquis des Diables noirs, un groupe de résistants créé à Saint-Denis-le-Thibault.

Les juifs, premières victimes de la déportation, étaient peu nombreux à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Un seul Stéphanaïs a été déporté en raison du statut des juifs pendant l'occupation : Mayer Siboni, marchand de tissus et figure locale, arrêté en 1942. À son retour de déportation deux ans plus tard, il allait reprendre son commerce en ville. Le docteur Weil, lui, avait fui la ville à temps pour échapper à l'occupation allemande et s'était engagé dans la Résistance dans le Sud de la France.

L'histoire de la famille Papillon est moins glorieuse : le père, cultivateur à Saint-Étienne-du-Rouvray, s'est tristement illustré en dénonçant sept personnes de son voisinage, dont certaines envoyées en déportation. Le fils, parti travailler en Allemagne, est mort dans un camp polonais à l'âge de 22 ans.

Quand le bâtiment va...



PHOTO: L.S.

Cheffe d'entreprise sur la commune, Marie Dupuis-Courtes est aussi présidente de l'association qui défend la candidature de Rouen capitale européenne de la culture en 2028. Et les deux sont liés.

Pour beaucoup de Stéphanaïses et de Stéphanaïs, la Vente Olivier est une terre inconnue. Sur 30 hectares au bas de la ville, une zone d'activités séparée de la forêt par la rocade sud. Quand elle a décidé il y a deux ans d'y localiser son entreprise de bâtiment, après plus de trente ans au nord

de Rouen, Marie Dupuis-Courtes voulait tout ça : la proximité de la forêt et des grands axes. La forêt parce qu'elle aime s'y promener et les routes pour faciliter le rayonnement de l'entreprise, vers la région parisienne notamment. La Maison Dupuis fait de la couverture, de la charpente, de l'isolation et de la maçonnerie

et s'est spécialisée dans la rénovation des bâtiments patrimoniaux – elle a actuellement deux beaux chantiers de maison à colombages dans le centre ancien de Rouen. C'est une entreprise familiale, créée en 1983 par le père de Marie Dupuis-Courtes et son grand-père était déjà couvreur. En 2020, La Maison Dupuis s'est donc installée à Saint-Étienne-du-Rouvray dans des locaux tout neufs, spacieux et fonctionnels, où elle a pu embaucher, développer son réseau local de fournisseurs et de clients (pour des extensions de maison) et former des apprentis au savoir-faire de métiers entre art et artisanat.

Les jeunes d'abord

Depuis son bureau avec vue sur les arbres, Marie Dupuis-Courtes explique : « *On est à la fois dans la métropole et les espaces verts. J'ai des collaborateurs qui vont courir en forêt le midi. On est contents de la qualité de vie ici. L'image de la ville a énormément évolué, elle travaille son attractivité, tournée vers les jeunes et la formation notamment.* »

C'est notamment aux jeunes de Saint-Étienne-du-Rouvray qu'elle pense quand elle endosse son autre casquette : depuis le mois de juin, Marie Dupuis-Courtes est présidente de l'association Rouen-Normandie 2028, qui porte la candidature de la métropole au titre de capitale européenne de la culture. Le dossier de candidature, qui sera présenté à un jury européen en novembre, aborde la culture au sens large, « *pas seulement dans les musées et pour les élites. C'est aussi le patrimoine, historique et industriel* ». Dix villes françaises sont candidates. Si Rouen gagne (réponse fin 2023), Nathalie Dupuis-Courtes espère qu'à Saint-Étienne-du-Rouvray « *puisse se créer un collectif pour dire ce que la ville veut porter dans ce projet global. Je veux que ce projet fasse mieux connaître Saint-Étienne-du-Rouvray et offre des perspectives aux jeunes qui y habitent, qu'ils en soient fiers. On a besoin d'eux pour continuer à avoir une ville en mouvement* ». ■